

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 juin 2016

Etaient présents : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine (Pouvoir PAIRAUD Guillaume), PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André, VALADE David et Christian HENRIET, Maire.

Secrétaire : Mr VALADE David

Absents en début de séance : PAIRAUD Guillaume et LELAURE Nicolas

Recrutement Service civique rentrée scolaire 2016-2017 (Votants 14 : dont 1 pouvoir)

Mr Le Maire informe qu'il serait possible, dans un cadre bien défini, de recruter un service civique pour la prochaine rentrée scolaire 2016-2017 pour venir en soutien au personnel communal à l'école et à l'organisation des TAPS. Le Conseil accepte ce recrutement (vote : 12 voix pour et 2 abstentions). Une commission affaires scolaires est programmée pour préparer la prochaine rentrée.

Appel d'offres architecte : Aménagement Salles des Fêtes (Votants : 14 dont 1 pouvoir)

Mr Le Maire rappelle l'estimatif des travaux concernant la poursuite de l'amélioration thermique de la salle des fêtes et mise aux normes accessibilité. Le Conseil Départemental octroie une subvention de 18 491 € au titre du programme « Aide aux salles polyvalentes ». La dotation d'équipement des territoires ruraux 2016 attribue une subvention de 28 318 €.

La demande de subvention concernant la dotation de soutien à l'investissement local a été refusée (montant sollicité 36 981 € 80). Pas encore de réponse écrite du Conseil Régional (montant demandé 18 490 € 90), mais à priori ce serait négatif. Le Conseil décide de lancer un appel d'offre pour le choix de l'architecte. (vote : 14 voix pour)

Renouvellement du contrat copieur de la Mairie (Votants : 14 dont 1 pouvoir)

Mr Le Maire informe que le contrat du copieur de la mairie arrive à échéance en fin d'année. Le Conseil décide de renouveler le contrat auprès des ETS BOUTIN de FONTENAY LE COMTE. (vote : 14 voix pour)

Poteaux école : choix du prestataire (arrivée de Mr PAIRAUD Guillaume) (votants : 14)

Mr THEBAULT André présente les différents devis. Le Conseil retient le devis de SIGNAUX GIROD OUEST pour un montant de 1 986 € 72 TTC. La pose sera effectuée par les agents techniques. (vote : 12 voix pour ; 1 voix contre ; 1 abstention).

Convention avec la Commune de Damvix : Cabinet Médical (Annule et remplace délibération du 1^{er} mars 2016).(votants : 14)

Mr Le Maire fait part des observations présentées par Mme La Sous-Préfète suite à la création du centre de santé communal de Damvix. En effet , le CCAS n'a pas vocation à prendre en charge la gestion du centre de santé mis en place par la commune de Damvix et les différentes délibérations par lesquelles le conseil d'administration approuve la prise en charge des dépenses et recettes par le budget annexe du CCAS ne sont pas légales. Suite à ces observations, il est nécessaire de délibérer à nouveau pour ce dossier.

Après vote à bulletin secret demandé par le maire : 7 voix pour ; 7 voix contre, il s'avère qu'en cas de scrutin secret le vote qui a donné lieu à un partage des voix vaut rejet de la décision puisqu'il n'a pas permis de dégager une majorité.

Demande de subvention (votants : 14)

Mr Le Maire fait part de la demande de subvention de l'association du Coin Foir'Eux de Maillezais.

Le Conseil accepte d'octroyer une subvention de 200 € pour l'organisation du concert qui aura lieu à Maillezais le 6 août 2016. (vote : 9 voix pour ; 4 voix contre ; 1 abstention).

Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris JO été 2024 (votants : 14)

Mr Le Maire fait part d'une demande de l'Association des Maires de France concernant la motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Le Conseil après en avoir délibéré, refuse de signer la motion de soutien. (vote : 5 voix pour ; 7 voix contre ; 2 abstentions).

Voirie travaux 2016 (Arrivée de Mr LELAURE Nicolas) (votants : 15)

Le conseil valide le programme voirie 2016 qui a été présenté par Mr THEBAULT André. (vote : à l'unanimité).

Questions et informations diverses

Mr Le Maire fait part d'une demande d'une administrée concernant un terrain qu'elle souhaiterait vendre à la commune. Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande dans la mesure, entre autres, où celui-ci n'a pas d'accès direct sur la voie publique. Mr Le Maire rappelle, suite aux débats, qu'il préfère tenter de mieux organiser le bâti existant plutôt que s'étendre sur des terrains qui assurent une production agricole.

Mr Le Maire informe que :

- Suite à une baisse de fréquentation significative de la garderie scolaire, principalement le matin, il serait souhaitable de réunir la commission des affaires scolaires afin de modifier le règlement de la garderie pour demander que celle-ci fonctionne uniquement sur inscriptions.
- Que les élus qui le souhaitent peuvent effectuer des formations consultables en mairie.
- Que la CCVSA a établi la liste définitive des sites prioritaires pour la montée en très haut débit. Souil étant déjà pourvu, en plus de la mairie, 2 points de raccordement possible ont été retenus au village de La Porte de l'Île soit : Alicoop et l'Entreprise GUILLEBEAUD, à la demande du Maire.
- Que la commission des espaces verts a été élargie et se compose comme suit : HENRIET Christian, HENRIET Pierre, PEPIN Christelle, MOINARD David, RAVARD Alexandra, AUDOUIT Claude et THEBAULT André.
- Que l'enfouissement de la ligne téléphonique « Rue St Pierre » à La Porte de l'Île aura lieu courant juin/juillet 2016.
- En hommage à Mr et Mme CAUSEL, instituteurs à l'école de Souil de 1937 à 1961, pour leurs actions pendant l'occupation et leur implication dans la vie locale, une cérémonie aura lieu le vendredi 9 septembre 2016 à 15 h 30 à l'école. Une plaque commémorative sera inaugurée en présence des écoliers et des anciens élèves qui sont tous cordialement invités à cette cérémonie. Le Conseil Municipal demande aux administrés de transmettre le message aux personnes concernées !
- Le Sycodem associé à TRIVALIS propose à ses usagers d'acquiescer un poulailler afin de réduire les déchets ménagers. Ce poulailler est subventionné à 40%, reste à charge pour le particulier 112 € TTC. Réservation jusqu'au 15 juin pour une livraison début septembre. Conditions de vente et réservation par téléphone au 02.51.00.75.35 ou par internet : www.sycodem.fr
- La fête de la musique aura lieu le 18 juin prochain à l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau »
- L'Expo photos de la CCVSA sera installée au Bourg de St Pierre durant l'été.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 12 juillet 2016 à 19 h 15. La présentation du rapport d'activités de la CCVSA aura lieu en début de séance.
-

Mr Claude AUDOUIT informe de la vitesse excessive des véhicules provenant de St Martin de Fraigneau direction Souil, ajoutant que le cédez le passage est dangereux, il serait souhaitable de mettre un STOP et il demande au Conseil d'y réfléchir

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 10 juin 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 10 juin 2016

Le Maire,
Christian HENRIET